

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
EN DATE DU 12 mars 2020**

---

L'an deux mille vingt, et le douze-mars à dix-huit heures trente,

Les membres du Conseil d'Administration élus lors de l'Assemblée Générale extraordinaire se sont réunis au siège de l'association.

La séance est présidée par le Président en exercice, Patrick MIGUET.

Sont présents :

**Collège des élus**

<b>Conseil Territorial Aix-Marseille Provence</b> représenté par Roger PELLENC	Excusé
<b>COTELUB</b>	
Communauté Territoriale Sud Luberon représentée par Paul FABRE	Excusé
Mairie de PERTUIS représentée Annie AMAROUCHE	Pouvoir
Mairie de CADENET représentée par Françoise RAOUX	Pouvoir
Mairie de CUCURON représentée par Alain GUEYDON	Pouvoir
Mairie de LA BASTIDONNE représentée par Béatrice GRELLET	Pouvoir
Mairie de La Tour d'Aigues représentée par J-François LOVISOLO	Excusé
Mairie de JOUQUES représentée par Claude MASSET	Présent
Mairie de VENELLES représentée par François MENIOLLE D'HAUTHUILE	Excusé

**Collège des entreprises**

<b>Pépinière des Entreprises de Pertuis</b> Représentée par Frédéric BARLOT	Présent
<b>Pépinière des Entreprises de La Tour D'Aigues</b> Représentée par Béatrice GRELET	Pouvoir
<b>RET – Réseau des Entreprises de la Tour</b> Représenté par Romain BRETTE	Excusé
Sylvie DUBREUIL - IRIS Consult	Présente
Elisabeth GIMENEZ - E.M.G. Création	Présente
Olivier ARNAL - Sistem Provence	Pouvoir
BOSCH Marie – Profession libérale	Excusée

**Collège du Dialogue Social Territorial**

Patrick MIGUET – U.D.E.S.	Présent
Philippe POIREAU – C.F.D.T.	Présent

**Collège associatif et ESS**

Pascal BONDU – SCIC « Le Domaine du Phoenix »	Pouvoir
Régis MASSET – Association CECE	Présent
Évelyne JUIGNET – Association ELAN, Jouques	Présente

Collège des membres associés

<b>Pôle Emploi</b> - Représenté par Rémy PELLEGRIN	<b>Pouvoir</b>
<b>Parc Régional Naturel du Luberon</b> - Représenté par Dominique SANTONI	<b>Pouvoir</b>
<b>C.C.I.</b> – représentée par Jean-Marc PERRUT	<b>Excusé</b>

Représentants sans droit de vote

<b>Bernard PICARD</b> - membre d'honneur	<b>Excusé</b>
<b>René VALENCE</b> - membre d'honneur	<b>Présent</b>
<b>Hervé DANNEELS</b> - représentant des salariés	<b>Présent</b>

---

16 membres du Conseil d'Administration sont présents ou représentés sur 25 membres au total (64%).

oo

**Ordre du jour :**

- **Comptes arrêtés au 31/12/2019,**
- **Projet activité 2020,**
- **Questions diverses.**

---

oo

- **1 – Comptes arrêtés au 31 décembre 2019**

**Un résultat encourageant qui intègre un développement maîtrisé.**

Les comptes exposés ci-après ont été vérifiés et analysés par notre commissaire aux comptes en date du vingt février 2020 et validés lors du bureau de l'association en date du 27 février 2020. Nous sommes dans l'attente de la réception des documents officiels constitués du Rapport Général et du Rapport Spécial portant sur les comptes annuels du CBE pour l'exercice clos le 31/12/2019.

A la réception de ceux-ci, nous organiserons une Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes. Nous ne pouvons pas, ce jour, fixer de date pour cette assemblée, en raison de toutes les incertitudes liées aux évènements sanitaires qui se dessinent.

La perte de l'exercice 2018 (-28 539 €) liée aux dépôts de bilan de trois structures partenaires de l'E.S.S. (Economie Sociale et Solidaire) a fortement pesé sur l'activité économique de notre association tout au long de l'année. Le système de travail par objectif que nous avons mis en place depuis plusieurs années nous a permis de redresser notre situation, et à partir sereinement à la reconquête de nos fonds propres, largement obérés l'exercice passé.

C'est ainsi que, pour faire face aux évolutions des compétences des collectivités territoriales, nous avons renforcé un secteur « Europe » qui a produit 113 K€ en 2019, contre 64 K€ l'année précédente.

Le Chiffre d'affaires total s'élève à **361 775 euros**, qui se décomposent en :

- Appels à projet nationaux fonds publics : 142 000 € (39,25%)
- Appels à projets fonds européens : 113 209 € (31,29%)
- Prestations externes fonds privés : 69 704 € (19,27%)
- Subventions d'exploitation fonds publics : 20 000 € (5,52 %)
- Autres produits (financiers, exceptionnels) : 16 862 € (4,67 %).

pa

Les charges s'élèvent à **356 672 euros**, qui se décomposent en :

Achats et charges externes : 136 006 € (38,13%)

Impôts et taxes : 1 107 € (0,32 %)

Salaires bruts : 146 342 € (41,02%)

Charges sociales : 37 738 € (10,58%)

Dotations aux amortissements : 6 699 € (1,88%)

Dotations aux provisions : 15 000 € (4,21%)

Charges exceptionnelles : 8 307 € (2,33%)

Intéressement des salariés : 5 473 € (1,53%)

Le résultat présente un excédent de gestion de **5 104 euros**, montant que nous souhaitons affecter à notre compte « réserve projet associatif ».

**Les comptes 2020 sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés.**

Comme il est convenu entre les adhérents de l'association, le bureau arrête, après un travail dynamique entre les collaborateurs et le Directeur, une liste d'actions prioritaires qui constitue nos objectifs pour l'exercice suivante (2020).

Nous proposons cette liste qui est développée par le Directeur.

- **2- Projet de l'activité pour l'année 2020**
  - **\* 1 - Le programme ESE (European School of Entrepreneurship) – Plateforme de formation à l'entrepreneuriat en collaboration avec 4 partenaires Européens (CCI Belgo Italienne – Pologne – Slovénie – Espagne)**
  - **\* 2 - Renforcement du Pôle Formation**
  - **\* 3 - Ecole de l'entrepreneuriat WEB Développement**
  - **\* 4 – Projet : Égalité Homme/Femme**
  - **\* 5 – Économie Circulaire – Nova Terra PHASE 4**
  - **\* 6 – Maison des services au public = Maison France-Services**
  - **\* 7 – Définition de l'avenir du CBE.**
  - **\* 8 – Développement des projets européens.**
  - **\* 9 – CIED – Centre d'Information Europe Direct**
  - **\*10 – Consolidation de nos fonds propres.**

Ce programme stratégique de développement est soumis au vote :

**Le Programme d'activité 2020 est adopté à l'unanimité.**

- **3 – Questions diverses ;**

### **Préambule**

La situation sanitaire se détériore quotidiennement et atteint désormais la totalité du continent européen. Les autorités gouvernementales ont adopté des mesures de restriction de sorties des personnes.

A priori, nul n'est en capacité de prévoir la suite de ces événements et face aux rumeurs contradictoires, il convient d'adopter une position ferme et de communiquer clairement afin de ne pas déstabiliser les salariés et prévoir, autant que faire se peut, l'avenir de notre association.

Compte tenu de ces éléments, nous proposons de fermer le C.B.E. dès vendredi 13 mars à 12 heures et de se conformer aux décisions prises et qui seront annoncées le 16 mars 2020.

Le Conseil d'administration débat de la situation et valide une période de travail à domicile de tous les salariés qui pourra s'étendre jusqu'à la fin du mois mars et tout le mois d'avril. Au-delà, nos finances ne nous permettent pas d'assurer les salaires. Aussi, si la situation devait durer en l'état, nous proposerions des périodes de chômage partiel à nos salariés, en cas d'impossibilité de mettre en place ce chômage, nous serions vraisemblablement contraints d'envisager des licenciements économiques.

**Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité**

---

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président lève la séance à vingt heures trente.

Fait en deux exemplaires, le 13 mars 2020,

**Le Président de la séance**  
***Patrick MIGUET***

